

COMMUNIQUÉ
SOUS EMBARGO JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE 2018 À 7 H

Conditions de travail difficiles en CRDITSA
Pour l'APTS, il faut cesser de banaliser la violence envers le personnel

Longueuil, le 20 septembre 2018 – L'APTS dénonce vivement la situation qui prévaut depuis malheureusement trop longtemps dans les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (CRDITSA). Ces établissements sont au cœur des services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale offerts aux personnes atteintes de déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme par près de 6 000 éducatrices, psychoéducatrices, travailleuses sociales, ergothérapeutes et orthophonistes, entre autres. Comme le démontre bien un [reportage](#) diffusé hier sur les ondes de Ici Radio-Canada, les conditions de vie pour ces personnes, de même que les conditions de travail du personnel, ne cessent de se dégrader.

« Nos membres travaillant en résidence à assistance continue (RAC), notamment, ne disposent pas des ressources nécessaires pour bien faire leur travail, alors même que ces personnes sont exposées au quotidien à des crachats, des agressions physiques et des insultes de la part des résidents, se désole la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. Le manque d'agents d'intervention dans les établissements met en danger les éducatrices, qui doivent elles-mêmes composer avec les coups à la tête et les attouchements, par exemple. Il faut que les employeurs cessent de banaliser la violence envers les intervenantes. Non, mesdames et messieurs les directeurs et directrices, les coups de poing au visage ne font pas partie de la « job ». Vous devez prendre les moyens nécessaires pour protéger nos membres. »

L'APTS déplore également le manque de formation offerte au personnel dans plusieurs régions, particulièrement sur les troubles graves du comportement (TGC). « Les RAC ne sont pas adaptées pour traiter les TGC, ajoute la présidente. Ce sont des établissements de transit, qui servent à la réinsertion des personnes en ressources intermédiaires après une période de traitement temporaire. On le constate sur le terrain : cette mission est de moins en moins respectée. On oriente vers les RAC de plus en plus des cas très lourds, parfois au comportement violent, qui côtoient dans un même lieu des personnes atteintes de trouble du spectre de l'autisme, par exemple. Cette mixité des clientèles peut aggraver les problèmes des patients. Les personnes souffrant de TGC ont droit à des soins adaptés à leur situation, que les RAC ne peuvent pas leur offrir. En tous cas pas sans nécessiter au préalable de profondes modifications de leurs installations, notamment en incluant des boutons panique et des salles d'isolement, et en offrant de la formation appropriée au personnel. »

L'APTS demande à tous les établissements de créer un comité paritaire en santé et sécurité du travail, spécifique aux CRDITSA. « Nous souhaitons également que les partis politiques présentement en campagne électorale s'engagent clairement en faveur de la mission des CRDITSA, de leur personnel et de leur clientèle », de conclure Carolle Dubé.

À propos de l'[APTS](#)

Avec 55 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :
Raynald Banville, conseiller en communication
Téléphone : 514.207.6486 (cell.)